



Le 26-03-2023

Monsieur Le Maire des Sables d'Olonne, Président de l'agglomération et Président de l'association nationale des élus du littoral.

Mesdames et Messieurs les élus,

La période du COVID avec les différentes phases de confinement nous a permis de prendre conscience à quel point la vie aux Sables d'Olonne était agréable de part cette respiration offerte par le littoral et nos espaces boisés. Les Sables d'Olonne est une ville à taille humaine où il fait bon vivre.

Cet attrait s'est confirmé par un afflux important d'habitants qui ont déménagé ces trois dernières années faisant des Sables d'Olonne une destination phare de l'arc Atlantique.

En parallèle Les Sables d'Olonne en tant que destination touristique est restée attractive et c'est un point fort qui anime notre ville et qu'il faut maintenir car l'économie locale est grandement dépendante de la manne touristique.

Les nombreux projets initiés visant à moderniser la ville et à mettre en lumière ses attraits sont à saluer. Malheureusement le projet de modernisation et de dynamisation de l'aérodrome ne passe pas.

La localisation de l'aérodrome pose deux problèmes majeurs qui seront aggravés par le projet d'extension.

Tout d'abord il est situé dans une zone urbanisée où les services de l'urbanisme continuent à délivrer des permis de construire (Impasse Henri Guillaumet, rue des vieilles Retz, rue Joseph Pelletier, futur lotissement rue des Boilardries...).

La pollution sonore générée par les activités de l'aérodrome est réelle et génère un stress néfaste à la santé et un désagrément réel au quotidien surtout en période estivale où l'on profite davantage des jardins. L'augmentation du volume d'activités augmentera avec l'extension de l'aérodrome et cela est inacceptable pour les riverains.

Les nuisances ne concernent pas seulement les riverains de l'aérodrome mais un secteur plus large allant de la Pointe du Payré à Talmont jusqu'au marais d'Olonne ... zones protégées Natura 2000 et sous protection du Conservatoire du Littoral.

Par ailleurs la proximité immédiate de l'aérodrome avec le Fief Saint Jean et le site du circuit du Puit d'Enfer pose problème. En effet il est incohérent de considérer un développement des activités aéronautiques alors que le circuit du Puit d'Enfer est en voie de renaturation et deviendra un espace protégé de promenade pour les Sablais et les touristes. C'est un non-sens écologique d'autant plus que cette zone est classée ZNIEFF.

Les dynamiques locales et nationales doivent s'articuler et non s'opposer. Nous avons connu des pics de chaleur à 40 degrés l'été dernier et les sécheresses risquent de se répéter. Le réchauffement

climatique est bien réel et le projet d'extension va totalement à l'encontre de ces prérogatives environnementales.

Vous créez une ceinture verte autour des Sables d'Olonne, vous végétalisez le boulevard du Vendée Globe, vous transformez le cour Louis Guédon en oasis verte intramuros et vous prévoyez un agrandissement de l'aérodrome avec la dynamisation des activités ! Ce projet se fait au mépris des habitants vivants à proximité, des zones naturelles avoisinantes et des enjeux climatiques.

Le dernier rapport du GIEC tire encore une fois la sonnette d'alarme. La loi climat et résilience nous impose d'agir à toutes les échelles afin de réduire les émissions de gaz à effet de serre. Vous avez été élu par les Sablais et vous devez tenir compte de leur avis même si parfois les opinions divergent. Vous avez une responsabilité sur la santé et le bien-être de vos concitoyens.

Nous vous demandons par la présente de prendre en considération ces éléments et de reprendre ce dossier avec un regard neuf, en étant sensible aux riverains qui subissent déjà des nuisances et s'inquiètent de leur augmentation, et de créer des synergies avec l'aérodrome des Ajoncs.

L'association DCA DES OLONNES est opposée au projet d'extension de l'aérodrome de la Lande. Des actions seront menées pour mobiliser les Sablais sensibles aux considérations économiques et écologiques.

Nous sommes convaincus de l'intérêt que vous porterez à cette lettre et que vous prendrez position afin de clarifier le devenir de l'aérodrome.

Dans cette attente, veuillez agréer, Monsieur le Maire et président de l'agglomération, l'expression de notre cordiale considération.

Le Président

Philippe JAMINAIS

A handwritten signature in black ink, consisting of a large, stylized 'P' and 'J' intertwined, with a horizontal line extending to the right from the bottom of the 'J'.